



LE QUARTIER MINEUR AU BORD DE L'EXPLOSION !

Avant-hier encore, ce quartier hautement sensible ne remplissait plus les critères pour accueillir des mineurs.

Les règles de l'encellulement individuel étaient bafouées, les conditions de travail des agents ignorées et leur sécurité mise à mal. Nous avons lourdement dépassé le « **seuil de sécurité** » en accueillant **25 mineurs** (deux cellules doublées) !!!

CETTE SITUATION EST DANGEREUSE ET ANORMALE !!

A ce jour, ce quartier qui ne dispose que de 23 places, est toujours en **souffrance**. Malgré nos alertes auprès de l'administration, rien ne semble évoluer et le **Parquet fait la sourde oreille sur cette problématique**.

Le Parquet doit acter avec sérieux que la surpopulation pénale qui affecte ce quartier est explosive !!

23 Places pour 23 Mineurs

Ce quartier n'est pas en capacité d'accueillir correctement les mineurs, les cellules arrivants ne jouent plus leur rôle, la cellule de confinement en cas d'incident est supprimée de droit et le nombre trop important de mineurs ne permet pas aux agents **de faire leur travail en toute sécurité**.

Le S.L.P Force Ouvrière demande au Parquet de trouver d'autres alternatives pour la mise en application des décisions pénales pour les mineurs « non-accompagnés et les X se disant » (actuellement au nombre de 14) et exige de l'Administration des transferts pour désencombrer ce quartier.

Le Quartier Mineur du C.P de Gradignan ne peut pas être mis en péril tout simplement parce que le Parquet en a décidé ainsi !

Chacun prendra ses responsabilités le jour ou un événement grave se produira du fait de cette surpopulation.



Le bureau local du CP de Bordeaux-Gradignan, le 05 octobre 2018

